

Lannion, le 11/06/2020 – 8h30

## **FEU VERT DE L'ACCC POUR L'ACQUISITION DES ACTIVITES LASER ET ULTRASONS D'ELLEX**

Le Groupe LUMIBIRD leader européen des technologies laser, a obtenu aujourd'hui l'autorisation du projet d'acquisition des activités laser et ultrasons d'Ellex par l'autorité de la concurrence australienne, l'*Australian Competition and Consumer Commission (ACCC)*.

Cette condition suspensive étant levée, Lumibird et Ellex devraient finaliser l'opération d'ici le 30 juin.

---

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des lasers haute performance à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (production, défense/spatial, capteurs Lidar) et médical (ophtalmologie).

Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 560 collaborateurs et plus de 110 M€ de chiffre d'affaires en 2019 est présent en Europe, en Amérique et en Asie.

**Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris. FR000038242 – LBIRD [www.lumibird.com](http://www.lumibird.com)**

### **Contacts**

**Groupe LUMIBIRD**

Marc Le Flohic  
Président Directeur Général  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
[info@lumibird.com](mailto:info@lumibird.com)

**Groupe LUMIBIRD**

Aude Nombrot-Gourhand  
Secrétaire Générale – CFO  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
[info@lumibird.com](mailto:info@lumibird.com)

**Calyptus**

Mathieu Calleux  
Relations Investisseurs  
Tel. +33(1) 53 65 37 91  
[lumibird@calyptus.net](mailto:lumibird@calyptus.net)